

Zeitschrift: Le messenger suisse de France : revue mensuelle de la Colonie suisse de France
Herausgeber: Le messenger suisse de France
Band: 11 (1965)
Heft: 5

Artikel: Présence de la Suisse dans le monde : questionnaire
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-848999>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Présence de la Suisse dans le monde

Questionnaire

1) Quelle opinion a-t-on de la Suisse dans votre pays de résidence ?

- 11 Le public s'intéresse-t-il à notre pays ?
- 12 Comment l'intérêt pour notre pays se manifeste-t-il ?
- 13 Quelle part est faite à la Suisse dans la presse, à la radio, à la télévision, au cinéma, etc... ?
- 14 Nos institutions politiques, les manifestations de notre culture, les œuvres marquantes de nos compatriotes, à notre époque et dans le passé, sont-elles connues ?
- 15 Quelle attention est accordée à la Suisse dans l'instruction publique de votre pays de résidence, aux différents degrés d'enseignement et dans les manuels scolaires ?
- 16 Quelles critiques avez-vous entendu formuler contre notre pays ou ses ressortissants ?
- 17 Dans quels cas ces critiques vous ont-elles paru justifiées ?
- 18 Estimez-vous que la réputation de la Suisse dans votre pays de résidence est conforme à la réalité ?

2) Que pensez-vous de la capacité d'adaptation des citoyens suisses dans votre pays de résidence ?

- 21 Quelles difficultés les Suisses éprouvent-ils à s'intégrer dans le milieu de résidence ?
- 22 Avez-vous observé des difficultés particulières de langue, de mentalité, de contact humain, d'habitudes, etc... ?
- 23 Estimez-vous que les Suisses font l'effort d'adaptation nécessaire ?
- 24 Comment les jugez-vous à ce sujet, en les comparant aux ressortissants d'autres pays ?
- 25 Dans quelle mesure participent-ils à la vie nationale du pays de résidence ?
- 26 Exercent-ils une influence dans le milieu où ils vivent ?
- 27 Les nationaux du pays de résidence éprouvent-ils de la sympathie pour eux ?

3) Comment jugez-vous la contribution suisse dans votre pays de résidence :

- 31 Au développement de l'économie ?
- 32 Dans le domaine des sciences, des arts, de la technique, de l'instruction publique, de la culture en général ?
- 33 Aux œuvres sociales, aux œuvres de charité ?
- 34 Quelles entreprises, quelles initiatives de nos concitoyens méritent d'être mentionnées particulièrement ?

4) Quelle est votre opinion concernant l'état actuel des relations entre la Suisse et votre pays de résidence ?

- 41 Ces relations vous paraissent-elles satisfaisantes ?
- 42 Estimez-vous, de votre point de vue, que notre pays les a suffisamment cultivées et développées ?
- 43 Dans quels secteurs vous semble-t-il que ces relations laissent à désirer :
 - 43/1 au niveau intergouvernemental ?
 - 43/2 dans le domaine des échanges culturels ?
 - 43/3 dans le secteur économique ?
 - 43/4 quant aux communications, à l'information ?
 - 43/5 pour les pays en voie de développement : quant à la coopération technique, culturelle, administrative ?
- 44 En vous référant au supplément annexé (« Inventaire succinct... »), pensez-vous que les organismes qui y sont mentionnés tiennent suffisamment compte de votre pays de résidence ?
- 45 Quels sont vos suggestions et vos vœux au sujet du développement futur des relations entre la Suisse et votre pays de résidence ?
- 46 Estimez-vous que la Suisse témoigne d'un intérêt suffisant à l'égard de votre communauté, de vos diverses institutions et sociétés, de vos entreprises, de votre avenir ? En d'autres termes, la « présence de la Suisse » dans le pays où vous résidez reçoit-elle les encouragements et l'appui que vous désirez ?

5) Nos concitoyens sont-ils satisfaits de leurs rapports avec la Suisse ?

- 51 En quel sens ces rapports leur donnent-ils satisfaction ?
- 52 Dans quel domaine les jugent-ils insuffisants ou décevants ?
- 53 Quelles sont leurs sources d'information au sujet de la Suisse ?
- 54 S'intéressent-ils aux événements de notre pays, à la vie politique, à la vie culturelle, aux manifestations sportives ?
- 55 Quelles sont leurs impressions et leurs observations à l'occasion de leurs séjours en Suisse ?
- 56 Souhaitent-ils une liaison plus suivie, plus étroite, avec la Suisse ?
- 57 Que proposent-ils à cette fin ?

6) Avez-vous d'autres sujets à proposer concernant la présence de la Suisse dans le monde ?

QUELQUES COMMENTAIRES A PROPOS DE NOTRE QUESTIONNAIRE

« Ne demandez pas ce que le pays peut faire pour vous, demandez-vous ce que vous pouvez faire pour le pays. » Nous inspirant de cet aphorisme, nous proposons à ceux qui voudront bien nous apporter leur contribution de prendre position, chacun dans sa zone d'action et dans le cadre de ses activités, à l'égard des questions que nous soumettons à leur jugement.

Mais notre questionnaire n'est ni impératif, ni restrictif. Nous prions nos concitoyens d'éluder nos questions, lorsque leur expérience personnelle ne leur fournit pas d'éléments suffisants pour y répondre. Nous leur demandons par contre d'en formuler d'autres, s'ils les jugent utiles.

Bien que le temps limité dont nous disposons ne permette pas aux représentants de toutes nos communautés

dans le monde de prendre la parole, nous souhaitons néanmoins que les délégués de toutes les zones géographiques participent activement au débat et que, si possible, toutes les branches professionnelles, et même les inclinations personnelles (scientifiques, artistiques, littéraires, sociales), soient représentées. Nous prions donc les membres de l'étranger au sein de la C.S.E. de nous accorder leur coopération, en prenant contact avec les associations suisses de leur pays de résidence en vue de la participation de porte-parole qualifiés.

Nous proposons, d'autre part, à toutes les communautés d'**adresser à notre Secrétariat, si possible avant les Journées de Soleure, des motions et des rapports écrits.**

Nous attirons enfin l'attention sur le supplément joint à notre exposé, qui énumère les organismes concourant à assurer et à renforcer « la présence de la Suisse dans le monde ».

INVENTAIRE SUCCINCT DES MOYENS MIS EN ŒUVRE PAR LA SUISSE POUR SE FAIRE CONNAITRE

CULTURE

Conformément à l'art. 3 de l'arrêté fédéral du 21 septembre 1929, **Pro Helvetia** a, dans ce domaine, la mission de faire connaître à l'étranger les œuvres et les activités de la Suisse dans l'ordre de la pensée et de la culture.

INDUSTRIE ET COMMERCE

La propagande économique générale est confiée à l'**Office suisse d'expansion commerciale** (O.S.E.C.) avec sièges à Lausanne et à Zurich, agences à Alger, Beyrouth, Bombay, Elisabethville, et correspondants dans le monde entier. L'activité de l'institution revêt un double aspect.

TOURISME

Le tourisme est en Suisse un des éléments importants de l'économie nationale. Outre sa signification matérielle pour le pays, il représente un des moyens de se faire connaître, un instrument de « relations publiques » à l'échelle internationale. Un touriste étranger bien accueilli devient facilement un ami de la Suisse.

D'autres contributions sont fournies par les cantons et communes intéressés, des groupements touristiques régionaux et locaux, des entreprises de transports privées, ainsi que d'autres milieux de l'économie privée. L'activité commerciale de ses agences à l'étranger procure à l'O.N.S.T. des recettes annuelles de l'ordre de 2,5 millions de francs.

Les frais de la propagande touristique sont couverts totalement par l'Etat, en France, en Belgique, en Italie et en Espagne, ils le sont à 95 % en Autriche et en Alle-

magne, et à 85 % en Grande-Bretagne, tandis qu'en Suisse la contribution de la Confédération couvre à peu près la moitié des dépenses, un quart étant assumé par les milieux économiques intéressés. La Commission pour l'observation de la conjoncture estime le produit de l'économie suisse résultant des apports des touristes étrangers à 2 milliards 35 millions de francs. Les mises de fonds consenties pour notre propagande touristique nationale s'avèrent donc hautement productives.

Office national suisse du tourisme : Zurich, Amsterdam, Bruxelles, Buenos-Aires, Le Caire, Copenhague, Francfort-sur-Main, Lisbonne, Londres, Madrid, Milan, New-York, Nice, Paris, Rome, San-Francisco, Stockholm, Tel-Aviv, Vienne.

FILIALES D'ENTREPRISES SUISSES

La projection et l'installation d'entreprises suisses sur territoire étranger servent d'abord, évidemment, des intérêts privés, mais contribuent aussi à faire connaître la Suisse et à renforcer son renom.

ONDES COURTES

La Suisse est présente dans l'éther, grâce au Service suisse des ondes courtes (Schwarzenburg) qui diffuse, 24 heures sur 24, des programmes préparés à Berne ; les faisceaux d'ondes dirigées permettent de couvrir toute la surface du globe. Outre les six émissions hebdomadaires destinées spécialement aux Suisses résidant à l'étranger, en allemand, en français et en dialecte alémanique, les O.C. ont des émissions générales dans nos trois langues officielles, ainsi qu'en anglais, en espagnol, en portugais et en arabe. Elles offrent des commentaires appréciés sur la politique fédérale et internatio-